

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aérosol Adhésifs et/ou étanchéifiants

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 51 Esplanade du Général de Gaulle 92800 Puteaux – La Défense FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Aérosols	Catégorie 1 - (H222, H229)
Irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.	
Danger par aspiration	Catégorie 1 - (H304)
Dangereux pour le milieu aquatique - chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Acétone; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes.; Naphta léger (pétrole), hydrotraité

FCLP; France - FR Page 1 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P405 - Garder sous clef

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit est exempté de l'exigence d'une fermeture à l'épreuve des enfants et d'un avertissement tactile de danger, car il s'agit d'un danger d'aspiration, mis sur le marché sous forme d'aérosol ou dans un récipient avec un accessoire de pulvérisation scellé. Mise sur le marché sous la forme de bombe aérosol ou dans un récipient muni d'un système de pulvérisation scellé.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou pendant l'utilisation, un mélange explosif/facilement inflammable peut se former.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

FCLP; France - FR Page 2 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-iuil.-2025

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistreme nt REACH	Numéros CE (Numéro index)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	concentration	Facteur M	Facteur M (long terme)	Notes
Gaz de pétrole liquéfiés 68476-85-7	>25 - <40	01-2119485911 -31-xxxx		Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280)	-	1	1	K,S,U
Acétone 67-64-1	20 - <25	01-2119471330 -49-XXXX		Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)		1	1	-
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes. RR-100219-3	10 - <20	01-2119475515 -33-xxxx	927-510-4	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)		-	-	-
Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	-	01-2119484651 -34-XXXX	931-254-9	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-	Р

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

Note K - La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % masse pour masse de 1,3-butadiène (EINECS no 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les conseils de prudence (P102-)P210-P403 devraient au moins s'appliquer. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008.

Note P - La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent. Note S - Pour cette substance, l'étiquette visée à l'article 17 du règlement (CE) no 1272/2008 peut ne pas être requise (voir l'annexe I, section 1.3 dudit règlement).

Note U - Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme « gaz sous pression » dans l'un des groupes suivants: « gaz comprimé », « gaz liquéfié », « gaz liquéfié réfrigéré » ou « gaz dissous ». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés : Press. Gas (Comp.), Press. Gas (Liq.), Press. Gas (Ref. Liq.), Press. Gas (Diss.). Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE	Numéros CAS	DL50 par voie	DL50 par voie	Inhalation,	Inhalation,	Inhalation,
	(Numéro		orale mg/kg	cutanée mg/kg	CL50 - 4	CL50 - 4	CL50 - 4
	index)				heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
Gaz de pétrole liquéfiés	270-704-2	68476-85-7	-	-	-	-	-

FCLP; France - FR Page 3 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-iuil.-2025

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS		DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 - 4 heures -	vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
	(649-202-00-6)						
Acétone	200-662-2 (606-001-00-8)	67-64-1	5800	-	1	-	-
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes.	927-510-4	RR-100219-3	-	-	-	-	-
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	931-254-9	64742-49-0	16750	3350	-	-	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

Ce produit ne contient pas de microparticules de polymère synthétique telles que définies par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer

des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le

personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une

irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins

15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est

consciente). NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute

aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact

avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FCLP; France - FR Page 4 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Symptômes Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer

rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue,

Date de révision 16-iuil.-2025

nausées et vomissements.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf

lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques

supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. NE PAS ÉȚEINDRE UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ SI

LA FUITE NE PEUT PAS ÊTRE ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produitRisque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources chimique d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie

et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les

récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et

8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la

FCLP; France - FR Page 5 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN **SPRAY**

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

l'environnement

fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de

Date de révision 16-iuil.-2025

pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiquer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.

Méthodes de nettoyage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettover régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

FCLP; France - FR Page 6 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Température de stockage recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

recommandee

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs et/ou étanchéifiants. Aérosol.

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Date de révision 16-juil.-2025

(RMM)

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Acétone	TWA: 500 ppm;	TWA-VME: 500 ppm;
67-64-1	TWA: 1210 mg/m ³ ;	TWA-VME: 1210 mg/m ³ ;
		STEL-VLCT: 1000 ppm;
		STEL-VLCT: 2420 mg/m ³ ;

Nom chimique	Union européenne	France
Acétone	-	 urine (Acetone) - end of shift
67-64-1		,

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Acétone (67-64-1)			
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
À long terme Effets systémiques sur la santé ravailleur	Cutané(e)	186 mg/kg pc/jour	
À court terme Effets localisés sur la santé travailleur	Inhalation	2420 mg/m ³	
À long terme Effets systémiques sur la santé travailleur	Inhalation	1210 mg/m³	

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes. (RR-100219-3)				
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2085 mg/m ³		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	300 mg/kg pc/jour		

Naphta léger (pétrole), hydrotraité (64742-49-0)				
Туре		Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	13964 mg/kg pc/jour		

FCLP; France - FR Page 7 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Date de révision 16-juil.-2025

Remplace la date 24-avr.-2025

Numéro de révision 4

	Inhalation	2085 mg/m ³	
À long terme		-	
Effets systémiques sur la santé			

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Acétone (67-64-1)			
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	200 mg/m³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	62 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	62 mg/kg pc/jour	

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes. (RR-100219-3)					
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	447 mg/m³			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	149 mg/kg pc/jour			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	149 mg/kg pc/jour			

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)				
Acétone (67-64-1)				
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)			
Eau douce	10.6 mg/l			
Eau douce – intermittent	21 mg/l			
Eau de mer	1.06 mg/l			
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l			
Sédiments d'eau douce	30.4 mg/kg de masse sèche			
Eau de mer	3.04 mg/kg de masse sèche			
Terrestre	29.5 mg/kg de masse sèche			

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de

FCLP; France - FR Page 8 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4

Protection de la peau et du

rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 Porter un équipement de protection individuelle adapté pour éviter tout contact cutané.

Remarques • Méthode

Non applicable, Aérosol

Non applicable, Aérosol

non applicable. Insoluble dans l'eau.

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

corps

Protection respiratoire

Assure une protection respiratoire adéquate pendant les pulvérisations. En cas de

ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Type de filtre recommandé :

Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Porter un respirateur

homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectAérosolCouleurOrangeOdeurCaractéristique.

Propriété Valeurs

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition

pH Aucune donnée disponible

pH (en solution aqueuse)
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Hydrosolubilité
Solubilité(s)
Coefficient de partage

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Insoluble dans l'eau.
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Densité relative

Masse volumique apparente
Densité de liquide

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)

Aucune information disponible

Teneur en COV environ 82 g/L

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 9 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

RéactivitéAucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques .

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

L'échauffement provoque une augmentation de pression et introduit un risque

d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes

et des sources d'ignition. Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

Date de révision 16-iuil.-2025

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. Incompatible avec les agents

comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut

s'avérer nocive ou mortelle. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut

provoquer somnolence ou vertiges.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Peut provoquer une irritation. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les

composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune

donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque

une irritation cutanée. (d'après les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

FCLP; France - FR Page 10 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN **SPRAY**

Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4

Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et

vomissements.

Toxicité aiguë

Symptômes

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale) >2000 mg/kg ETAmél (voie cutanée) >2000 mg/kg >20000 ppm ETAmél (inhalation-gaz) **ETAmél** >5 mg/l

(inhalation-poussières/brouillar

d)

ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Gaz de pétrole liquéfiés	•	-	LD50 (4h) >20 mg/l (rattus)
Acétone	=5800 mg/kg (Rattus) 3000 mg/Kg (mouse)	>15800 mg/Kg (Rattus)	=79 mg/l(Rattus) 4 h
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes.	LD50 >5840 mg/kg Rat	LD50 >2920 mg/kg (Rattus)	LC50 >23.3 mg/L (4h)(Rat, vapour) (OECD 403)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	>16750 mg/Kg (Rattus)	>3350 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	259354 mg/m³ (vapour) (rat OECD 403)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une Corrosion/irritation cutanée

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une

oculaire sévère irritation des yeux.

Acétone (67-64-1)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai nº 405 : Effet	Lapin	œil			irritant
irritant/corrosif aigu sur les					
veux					

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 11 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4

Acétone (67-64-1)				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats	
GPMT - Guinea pig maximisation	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant	
test			cutané	

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

	Nom chimique	Union européenne
Π	Gaz de pétrole liquéfiés	Muta. 1B

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	Union européenne
Gaz de pétrole liquéfiés	Carc. 1A

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acétone (67-64-1)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•	Durée d'exposition	Résultats
Expériences réalisées en pratique					Effets narcotiques

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Acétone (67-64-1)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 408 : Toxicité orale à doses répétées - pendant 90 jours sur les rongeurs	Rat	Oral(e)	200-3400 mg/kg pc/jour	91 jours	Dose sans effet nocif observé DMENO 1700 mg/kg pc/jour
Non précisé	Rat	Inhalation	19000 ppm	14, 28, 56 jours	CSENO 19000 ppm Dose sans effet nocif observé

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 12 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-juil.-2025

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Acétone	-	LC50 96 h 4.74	EC50 = 14500	EC50 48 h		
67-64-1		- 6.33 mL/L	mg/L 15 min	10294 - 17704		
		(Oncorhynchus		mg/L (Daphnia		
		mykiss)		magna Static)		
Hydrocarbures, C7,	ErL50 (72h) =	LL50 (96h)	-	EL50 (48h) =		
n-alcanes, isoalcanes,	10-30 mg/L	>13.4 mg/L		3.0 mg/L		
cycloalcanes.	(Pseudokirchner	(Oncorhynchus		(Daphnia		
RR-100219-3	iella subcapitata)	mykiss)		magna)		
		OECD 203				
Naphta léger (pétrole),	EL50 (72h) =	LL50 (96h) =	-	EL50 (48h)=		
hydrotraité	13.6 mg/l	18.27 mg/l		31.9 mg/l		
64742-49-0	(Pseudokirchner	(Oncorhynchus		(Daphnia		
	iella subcapitata)	mykiss)		magna)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Acétone (67-64-1)					
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats		
OCDE, essai n° 301B :	28 jours	biodégradation	91 % Facilement		
Biodégradabilité facile : Essai de			biodégradable		
dégagement de CO2 (TG 301 B)			-		

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes. (RR-100219-3)					
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats		
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	98%	Facilement biodégradable		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Gaz de pétrole liquéfiés	2.8	
Acétone	-0.24	
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	3.6	

12.4. Mobilité dans le sol

FCLP; France - FR Page 13 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Gaz de pétrole liquéfiés Pas de PBT/vPvB	
Acétone	Pas de PBT/vPvB
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes.	Pas de PBT/vPvB
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Pas de PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision 16-iuil.-2025

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Propriétés PMT ou vPvM

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même. Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer

ou souder les récipients.

Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances

dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

UN1950 14.1 Numéro UN ou numéro

d'identification

14.2 Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

Étiquettes

14.4 Groupe d'emballage

non réglementé UN1950, AÉROSOLS, 2, (D) Description

14.5 Dangers pour Non

FCLP; France - FR Page 14 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN

SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-iuil.-2025

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 190, 327, 344, 625

Code de classification 5F Code de restriction en tunnel (D) Quantité limitée (LQ) 1 L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, 2.1

14.5 Polluant marin NP

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 63,190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantité limitée (LQ) See SP277 N° d'urgence F-D, S-U

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de AÉROSOLS, INFLAMMABLES

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

Description UN1950, AÉROSOLS, INFLAMMABLES, 2.1

14.5 Dangers pour Non

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Dispositions spéciales A145, A167, A802

Quantité limitée (LQ) 30 kg G Code ERG 10L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

FCLP; France - FR Page 15 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-iuil.-2025

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Gaz de pétrole liquéfiés - 68476-85-7	50	200
Naphta léger (pétrole), hydrotraité - 64742-49-0		25000

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable.

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent. Ce produit contient:

Nom chimique	Signalement des	Limité	Registration
	transactions suspectes,		
	des disparitions et des vols		
Acétone - 67-64-1	Réglementé		

Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur) Ce produit ne contient aucune substance réglementée conformément aux règlements de l'UE sur les précurseurs de drogues [(CE) n° 111/2005 et (CE) n° 273/2004] à des niveaux supérieurs à ceux pouvant être facilement utilisés ou extraits par des

moyens aisément accessibles ou économiquement viables.

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

FCLP; France - FR Page 16 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN **SPRAY**

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-iuil.-2025

Nom chimique	Numéro RG, France
Acétone 67-64-1	RG 84
Naphta léger (pétrole), hydrotraité 64742-49-0	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H220 - Gaz extrêmement inflammable

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note K - La classification comme cancérogène ou mutagène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % masse pour masse de 1,3-butadiène (EINECS no 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les conseils de prudence (P102-)P210-P403 devraient au moins s'appliquer. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008

Note P - La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent Note S - Pour cette substance, l'étiquette visée à l'article 17 du règlement (CE) no 1272/2008 peut ne pas être requise (voir l'annexe I, section 1.3 dudit règlement)

Note U - Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme « gaz sous pression » dans l'un des groupes suivants: « gaz comprimé », « gaz liquéfié », « gaz liquéfié réfrigéré » ou « gaz dissous ». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés: Press. Gas (Comp.), Press. Gas (Liq.), Press. Gas (Ref. Liq.), Press. Gas (Diss.). Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

STEL (Limite d'exposition à court terme) TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL

Valeur limite biologique AGW Valeur limite d'exposition professionnelle **BGW** Plafond Valeur limite maximale Sk* Désignation « Peau »

FCLP; France - FR Page 17 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY

Remplace la date 24-avr.-2025 Numéro de révision 4

Date de révision 16-juil.-2025

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 16-juil.-2025

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins

FCLP; France - FR Page 18 / 19

SADER COLLE MULTI-USAGES TYPE NEOPRENE EN SPRAY
Remplace la date 24-avr.-2025

Date de révision 16-juil.-2025

Numéro de révision 4

que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 19 / 19